

## **ARRETE DU MAIRE**

**Objet** : Travaux de renforcement du réseau d'assainissement par l'entreprise VA-BTP - Allée de la LOHMUEHLE et Rue du BERNSTEIN.

### **Le Maire de la Ville de Sélestat**

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6,
- Vu le code de la route et notamment les articles R. 411-8, R. 411-25 et R. 417-10,
- Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1, quatrième partie, signalisation de prescription et livre 1, huitième partie, signalisation temporaire,
- Vu le code pénal,
- Vu le règlement général de la circulation et du stationnement de Sélestat et ses avenants,
- Vu les guides techniques Signalisation temporaire - volume 3 (manuel du chef de chantier édité par le CERTU),
- Vu la demande de l'entreprise VA-BTP de SAINTE-CROIX AUX MINES d'effectuer, pour le compte du Syndicat Des Eaux et de l'Assainissement (SDEA), des travaux de renforcement du réseau d'assainissement situés, Allée de la LOHMUEHLE et Rue du BERNSTEIN.
- Vu l'arrêté 1041.2021 du 12 novembre 2021,
- Considérant que pour des raisons de coordination il y a lieu de proroger l'arrêté n° 1041.2021.

## **ARRETE**

**ARTICLE 1** - À compter du 15 janvier 2022 les dispositions de l'arrêté 1041.2021 du 12 novembre 2021 sont prorogées jusqu'au 18 février 2022 inclus.

**ARTICLE 2** - M. le Commandant de Police et M. le Directeur Général des Services de la Mairie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur, et dont l'ampliation sera envoyée à l'entreprise VA-BTP.

Sélestat, le 13 JAN. 2022

Le Maire



Marcel BAUER

**DESTINATAIRES :**

- M. le Commandant de Police ;
- M. le Directeur Général des Services de la Mairie ;
- Direction Général des Services - Registre des Arrêtés ;
- Direction des Infrastructures de Voirie - M. Frédéric VANBOCKSTAEL ;
- Responsable Sécurité - M. Christophe SEINCE ;
- Police Municipale - M. Damien GUENARD ;
- SDEA du Bas-Rhin ;
- SMICTOM ;
- SDIS 67 ;
- Centre Hospitalier - Service Réanimations (SMUR) ;
- VA-BTP - M. Jacques LOUBAT ;
- A afficher.